

Le Bulletin est publié par le Conseil de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick pour renseigner les membres de la Corporation sur ses activités et sur celles de la CTINB et diffuser toute nouvelle susceptible d'intéresser les membres associés aussi bien que les membres agréés.



The Newsletter is published by the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick Board to keep Corporation members informed of its activities and those of the Corporation. It presents all news likely to be of interest to both associate and certified members.

Mot de la présidente

Comme bon nombre d'entre vous le savent par expérience, les célébrations du 30^e anniversaire de la CTINB ont été couronnées de succès. Pour ma part et en ce qui concerne les autres membres du conseil, je peux vous dire que nous sommes retournés chez nous fatigués, mais heureux, satisfaits de voir que tous nos efforts en avaient valu la peine, tous ayant pris plaisir aux célébrations. Comme tout enfant vous le dira, ce n'est pas le gâteau ni les clowns qui sont le clou de la fête (loin de moi l'intention de vouloir vexer nos vénérables conférenciers invités). Le plaisir vient de la possibilité de se retrouver avec tous ses amis. Je tiens à remercier tous ceux et celles, membres et non-membres, qui ont assisté à l'AGA et au congrès. En étant là tout simplement pour écouter, réagir et discuter... bref, pour partager, vous avez contribué à enrichir cette expérience. Voici le genre de participation qui fait la force d'une association professionnelle, d'une association qui peut vraiment être au service de ses membres.

Les personnes qui étaient présentes à l'AGA samedi dernier se souviendront que le poste de premier vice-président n'avait pas trouvé preneur. Je me réjouis d'annoncer que Lucie Charest, pigiste de longue date, a accepté d'assumer ces fonctions, dont la présidence du Comité d'agrément sur dossier. Le conseil de la CTINB est maintenant complet. Nous nous réjouissons particulièrement du fait que Lucie représente le secteur privé. D'ailleurs, l'un des commentaires faits dans les feuilles d'évaluation distribuées aux participants à l'AGA samedi, c'est que nous devons prendre soin de ne pas oublier les intérêts de nos membres du secteur privé. Nous sommes tout à fait d'accord avec cette affirmation, et nous nous engageons à viser la représentation de tous les secteurs dans nos activités. C'est un fait indéniable qu'il y a toujours eu beaucoup plus de représentants du secteur public au conseil de la CTINB. À tous nos membres agréés oeuvrant dans le secteur privé, je vous dirais que le meilleur moyen de corriger la situation, c'est d'offrir vos services comme membres du conseil. Vous avez jusqu'à octobre prochain pour y penser! Il n'y a aucune rémunération, mais les avantages qui en découlent sont énormes, comme je peux l'attester, à titre de coordonnatrice de l'examen d'agrément durant les trois dernières années. Ayant fait de nouvelles connaissances et étendu mes horizons au-delà des frontières de la province, j'en suis venue à comprendre ce que cela signifie vraiment d'être une traductrice

Message from the President

As many of you know from first-hand experience, the CTINB's 30th anniversary celebration was a rousing success. Speaking for myself and all the members of the Board, I can tell you that we went home that evening tired but happy, with the reassuring feeling that our hard work had been well worthwhile and that a good time had been had by all. But as every child knows, the best part of a birthday party isn't the cake or the clowns (no offence intended to our esteemed guest speakers), it's having all your friends there. I want to thank each and every person who attended our AGM and conference, members and non-members alike, for having enriched the experience just by being there, to listen, to react, to converse ... in a word, to share. It's that kind of participation that makes a strong professional association, one that can truly be of service to its members.

Those of you who attended the business meeting last Saturday will remember that the position of First Vice-President had not been filled at that time. I am very happy to announce that Lucie Charest, a free-lance translator with many years of experience in the profession, has agreed to take on the duties of that position, which include chairing the committee responsible for on-dossier certification. The CTINB Board is now complete, and we are especially pleased to welcome Lucie as a representative of the private sector. One of the comments made on the evaluation sheets distributed to our AGM participants on Saturday was that we must be careful to take the interests of our members in the private sector into account. We agree wholeheartedly, and we promise to strive for inclusiveness in all of our undertakings. There is no denying that public-sector translators have tended to be overrepresented on the CTINB Board in the past. To our certified members working in the private sector, I would submit that the best way to remedy that situation is to offer your services as Board members. Consider it for next October! There's no pay, but the fringe benefits are tremendous, as I can attest after having coordinated the certification exam for the past three years. Besides making new acquaintances and expanding my horizons beyond the boundaries of this province, I have gained an understanding of what it really means to be a professional translator and a

Dans ce numéro / In This Issue

Mot de la présidente /
Message from the President

Rapports de l'AGA 2000 /
AGM 2000 Reports

Planification financière /
Financial Planning

Le sacré feu / Consumed

professionnelle et à tirer un sentiment de fierté de nos réalisations collectives depuis 30 ans déjà.

Le vendredi 3 novembre, je serai en route pour Montréal, où j'assisterai à la réunion d'automne du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC). L'un des points à l'ordre du jour sera l'harmonisation des conditions d'agrément au Canada. Il sera intéressant de voir les progrès qu'ont réalisés les autres associations provinciales et territoriales en vue de cet objectif. À l'AGA de samedi dernier, la CTINB a modifié ses règlements administratifs afin de relever les exigences en matière de formation et d'expérience pour les membres associés qui veulent se présenter à l'examen d'agrément. De ce fait, notre association se conforme maintenant aux normes nationales. Les associations membres du CTIC discuteront également d'une proposition visant à établir une nouvelle catégorie de membre du CTIC, à savoir celle de « membre par affiliation ». Si cette proposition est adoptée, les membres agréés des associations provinciales et territoriales deviendront membres par affiliation du CTIC, ce qui leur donne droit au titre de « traducteur agréé canadien ». Le prochain numéro du bulletin vous donnera tous les détails.

En parlant du bulletin, je tiens à remercier Michelle Delorme, nouvelle membre agréée, à qui nous devons un article traitant de l'épreuve qu'a dû traverser **texte en contexte** au mois d'août (voir à la page 14 du présent numéro). Plus nous recevons d'articles de vous, maîtres de la langue que vous êtes, plus cette publication sera piquante et stimulante.

D'ici le prochain numéro,

La présidente,
Sybil Whitman, t.a.

AGA 2000

Le conseil d'administration de la CTINB a été absolument ravi du taux de participation à l'assemblée générale de cette année, plus de 25 personnes étant présentes, ainsi que du déroulement de la réunion.

D'abord, une nouvelle catégorie de membres a été adoptée à l'unanimité. Cette catégorie s'adresse aux étudiants inscrits à plein temps ou à temps partiel à un programme de traduction reconnu d'une université canadienne. La cotisation annuelle des membres étudiants a été fixée à 25 \$.

Ensuite, les membres agréés présents ont tous voté en faveur de modifications des règlements administratifs visant à rehausser les critères d'admissibilité à l'examen d'agrément. Comme la présidente sortante, José Ouimet, l'a très bien expliqué, ces modifications étaient rendues nécessaires notamment en raison de l'*Accord sur le commerce intérieur, chapitre 7 – Mobilité de la main-d'oeuvre* (plus précisément l'annexe 708, partie I, *Reconnaissance des qualifications professionnelles et*

sense of pride in our collective achievements over the past 30 years.

On Friday, November 3, I will be heading to Montreal to represent the CTINB at the fall meeting of the Canadian Translators and Interpreters Council. One item on the agenda is the harmonization of certification requirements across Canada, and it will be interesting to see what progress has been made toward that goal by the other provincial and territorial associations. At last Saturday's AGM, the CTINB amended its Bylaws to increase the education and experience requirements for associate members registering to write the certification exam, which means that our association now meets the national standards. The CTIC member associations will also be discussing a proposal to establish a new CTIC membership category, i.e., "member by affiliation." If this proposal is accepted, certified members of all provincial and territorial associations will become members by affiliation of the CTIC and will be entitled to use the title of "Canadian certified translator." See the next issue of this newsletter for a full report.

And speaking of our newsletter, I would like to thank Michelle Delorme, a new certified member, for contributing an article about **text in context**'s ordeal by fire this past summer (see page 14 of this issue). The more contributions we receive from you, our members, gifted wordsmiths that you are, the more colourful and thought-provoking this publication will become.

Until the next issue,

Sybil Whitman, c.t.
President

AGM 2000

The CTINB's Board of Directors was absolutely delighted with the level of participation in this year's AGM, with more than 25 people attending, as well as with how the meeting unfolded.

First, a new membership category was unanimously approved. It is for full- or part-time students registered in a recognized translation program at a Canadian university. Annual fees for student members were set at \$25.

Next, the certified members present voted unanimously in favour of amendments to the by-laws, aimed at raising the eligibility criteria for the admission examination. As outgoing president José Ouimet clearly explained, the amendments had become necessary, mainly owing to the *Agreement on Internal Trade, Chapter 7 – Labour Mobility* (more specifically, Annex 708, Part I, *Recognition of Occupational Qualifications and*

conciliation des normes professionnelles, et partie II, Élaboration de nouvelles normes professionnelles et modifications des normes existantes), qui vise à éliminer les obstacles au commerce entre les provinces. Les personnes intéressées peuvent consulter le chapitre 7 de cet accord dans le site Web de Développement des ressources humaines Canada.

Les associations provinciales se sont donc inspirées du modèle du CTIC, qu'elles ont adapté à leurs particularités régionales. L'harmonisation des critères s'avère donc nécessaire pour assurer la qualité et la transférabilité du titre agréé au pays. Cela pourrait éventuellement mener à l'établissement d'un titre national par affiliation au CTIC. Le rejet des modifications proposées aurait inévitablement entraîné l'isolement de la CTINB. Certaines provinces ont déjà pris la décision de modifier leurs critères, et toutes tendent vers l'uniformisation.

Par ailleurs, la trésorière, Faith Cormier, a soulevé le problème de l'abonnement à la revue de l'OTIAQ, *Circuit*, dont le taux a été augmenté de 5 \$ tout récemment. À la suggestion de Serge Martin, la majorité des membres décident d'adopter deux taux de cotisation, soit avec ou sans abonnement, et ce, à compter de l'année prochaine.

Enfin, le prix décerné chaque année par la CTINB à l'étudiant en traduction qui a le mieux réussi, a été remis à Lucie Savoie, originaire de Tracadie et étudiante à l'Université de Moncton. Le prix, d'une valeur de 300 \$, consiste en ouvrages utiles aux professionnels du domaine de la traduction, qui sont laissés au choix du gagnant.

Avant de lever l'assemblée, les membres du nouveau conseil d'administration, en l'occurrence, Sybil Whitman, présidente, Marion Macfarlane, deuxième vice-présidente, Faith Cormier, trésorière, Céline Grégoire, secrétaire, Jeannette Landry, représentante des membres associés, et Lise Dubois, représentante de l'Université de Moncton, remettent à José Ouimet un gage de leur reconnaissance pour les efforts immenses déployés pendant les trois années qu'elle a consacrées à la présidence de la Corporation.

La secrétaire,

Céline Grégoire, t.a.

Rapport de la présidente

Mes activités à titre de présidente ont principalement consisté à présider les réunions mensuelles du conseil de la CTINB et à assister aux réunions du CTIC, à Montréal. J'ai aussi participé activement aux discussions par courriel qui ont eu lieu parmi les présidents des associations et le CTIC sur différents sujets, dont la planification stratégique du CTIC, l'éventualité d'un titre

Reconciliation of Occupational Standards, and Part II, Development of New Occupational Standards and Changes to Existing Standards), which target the elimination of trade barriers between the provinces. Interested parties may refer to Chapter 7 of the Agreement, which can be found on the Human Resources Development Canada Web site.

Consequently, the provincial associations took their cue from the CTIC model, which they adapted to their regional characteristics. Harmonization of the criteria is necessary in order to ensure the quality and transferability of the certified title throughout the country. This could eventually pave the way to the establishment of a national title by way of CTIC affiliation. Rejection of the proposed amendments would inevitably have led to isolation of the CTINB. Some provinces have already decided to amend their criteria, and all are leaning toward standardization.

In addition, Treasurer Faith Cormier raised the problem of subscription to the OTIAQ journal, *Circuit*, the price of which recently increased by \$5. Upon the suggestion of Serge Martin, the majority of the members decided to approve two rates for membership, either with or without the subscription, starting next year.

Finally, the CTINB prize given out each year to the translation student who has earned the highest marks was awarded to Lucie Savoie, a native of Tracadie studying at the Université de Moncton. The prize, worth \$300, consists of works useful to translation professionals, and the choice is left up to the winner.

Before adjourning the meeting, the members of the new Board, namely, President Sybil Whitman, Second Vice-President Marion Macfarlane, Treasurer Faith Cormier, Secretary Céline Grégoire, Associate Members' Representative Jeannette Landry, and Université de Moncton Representative Lise Dubois, presented José Ouimet with a symbol of their gratitude for her tremendous efforts during her three years as President of the Corporation.

Céline Grégoire, c.t.

Secretary

[Translation: Ida Orenbach, c.t.]

Ida Orenbach works as a translator at the New Brunswick Translation Bureau.

President's Report

As President, I mainly chaired the monthly CTINB Board meetings and attended CTIC meetings in Montréal. I also participated actively in E-mail discussions among association presidents on different topics, including CTIC's strategic planning, a possible national title, and harmonization of

national et l'harmonisation des critères d'agrément. J'ai répondu à diverses demandes d'information ou transféré les demandes aux bonnes personnes. Enfin, la CTINB a réagi au Rapport du Comité de réduction des formalités administratives du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Sur ce dernier point, je vous rappelle que les commentaires de la recommandation 33 remettent en question l'existence même du Bureau de traduction, car on y lit : « Des commentaires montrent qu'en faisant appel au Bureau de la traduction pour administrer tous les besoins en traduction, le gouvernement n'obtient pas le rapport qualité-prix qu'il obtiendrait par des soumissions adéquates [...] On a aussi suggéré que le gouvernement gagnerait à faire passer la totalité des traductions dont il a besoin au secteur privé ». La CTINB et le Conseil de l'industrie de la traduction du Nouveau-Brunswick ont chacun envoyé une lettre au premier ministre et au ministre de l'Approvisionnement et des Services pour dire que nous n'avions pas été consultés et que nous demandions qui avait parlé au nom de l'industrie. Ces lettres ont mené à une rencontre de la CTINB, du Conseil de l'industrie de la traduction et de représentants du secteur privé avec le sous-ministre et le sous-ministre adjoint d'Approvisionnement et des Services. Nous avons défendu avec vigueur les avantages que représente le Bureau de traduction, entre autres la coordination du travail, l'uniformisation, la formation de la relève, la qualité des traductions et la simplicité des formalités administratives. Bref, nous avons parlé au nom de la profession.

La CTINB a bonne réputation parmi les autres associations canadiennes. Nous avons une loi sur la reconnaissance professionnelle depuis 1989, que nous avons fait adopter juste après l'Ontario, et avant le Québec. Or, cette loi accorde un titre réservé aux membres agréés. Je crois que nous n'avions pas le choix d'adopter les modifications sur les critères d'admissibilité à l'examen d'agrément pour conserver cette réputation.

J'ai participé à toutes les discussions qui ont eu lieu entre le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick à ce sujet, c'est-à-dire les trois provinces où le titre est réservé par une loi. Ces critères ne nous sont pas imposés. La CTINB a participé à part entière à l'établissement des nouvelles exigences. Nous avons obtenu notamment que l'examen soit l'équivalent d'une année d'expérience et conservé assez de souplesse en définissant les équivalences dans des lignes directrices plutôt que dans les règlements pour permettre l'étude individuelle des dossiers s'il le faut.

Il n'est pas rare d'entendre des traducteurs dire qu'ils ne voient aucun avantage à être membre de la CTINB. À cela, je réponds que, si nous nous percevons comme des professionnels, nous devons agir en conséquence, et une association professionnelle est un véhicule essentiel. Plus les membres sont nombreux, plus la réserve de bénévoles est abondante, et plus la CTINB est en mesure d'offrir des activités. Des activités de formation, par exemple. Les membres doivent dire à leur association ce qu'ils veulent.

certification criteria. I answered various information requests or transferred the request to the appropriate persons. Finally, the CTINB reacted to the New Brunswick government's Red Tape Committee Report.

On this last point, I would remind you that the comments in Recommendation 33 question the very existence of the Translation Bureau, as it says: "Comments indicate that by having all translation needs administered by the Translation Bureau, the government is not getting the full cost/quality benefits that come with proper tendering . . . Also, it is proposed that the government would stand to gain by moving all of its translation needs to the private sector." The CTINB and the Translation Industry Council of New Brunswick each sent a letter to the Premier and the Minister of Supply and Services to say that we had not been consulted and that we were wondering who spoke on behalf of the industry. As a result of these letters, the CTINB, the Translation Industry Council, and private sector representatives met with the deputy and assistant deputy ministers of Supply and Services. We vigorously defended the advantages represented by the Translation Bureau, including coordinating the work, standardizing, training newcomers, ensuring translation quality, and straightforward administrative procedures. In other words, we spoke on behalf of the profession.

The CTINB has a good reputation among the other Canadian associations. Since 1989, we have had an Act recognizing our profession, which was adopted right after Ontario's and before Québec's. Since this Act protects our members' certified title, I believe we had no choice but to adopt the amendments on examination criteria eligibility in order to maintain this reputation.

I took part in every discussion on this issue between Québec, Ontario, and New Brunswick, the three provinces where the title is protected by an Act. These criteria are not imposed on us. The CTINB was fully involved in establishing the new requirements. Among other things, we gained acceptance for the exam counting as the equivalent of a year's experience, and we maintained sufficient flexibility by defining equivalencies in guidelines rather than in the bylaws, which will allow candidates' files to be studied on a case-by-case basis if necessary.

Translators are often heard to say they don't see any advantage in becoming a CTINB member. My answer is that, if we see ourselves as professionals, we should act accordingly, and a professional association is an essential instrument. The more members there are, the more potential volunteers there are too, and the more the CTINB is able to offer activities such as training. Members have to let their association know what they want.

Justement, un projet que j'aurais aimé explorer mais sur lequel le conseil n'a pas eu le temps de s'attarder est la formation d'un comité des technologies. Je vous rappelle que le thème de la Journée mondiale de la traduction était cette année « La technologie au service de la traduction ». La Fédération internationale des traducteurs invitait les organisations professionnelles de traducteurs du monde entier à attirer l'attention de leurs membres sur les avantages et les inconvénients des nouveaux outils utilisés dans le métier. La fédération ajoutait dans son communiqué:

Le moment est venu de faire le point sur les changements apportés à la pratique quotidienne de la traduction par l'omniprésence des ordinateurs, la démocratisation de l'accès à Internet, la banalisation du courrier électronique et l'utilisation d'outils tels que les systèmes de reconnaissance vocale, les gestionnaires intégrés de projets de traduction, les bases documentaires en ligne, les mémoires de traduction, etc.

Le moment est aussi venu de s'interroger sur la réalité des gains de productivité annoncés, le raccourcissement des délais qui en découlent, le développement du télétravail et la pression qui s'exerce sur le prix des traductions.

Enfin, ce qui paraît le plus important, la FIT recommande d'analyser l'influence exercée par la technologie sur la qualité des traductions et sur la qualité de vie des traducteurs.

Concrètement, je verrais un comité à qui on pourrait renvoyer toutes les communications que la CTINB reçoit au sujet de logiciels et autres outils d'aide à la traduction. Les membres du comité examineraient et testeraient les logiciels et en feraient un compte rendu dans le bulletin, et, en échange, ils pourraient se négocier une copie gratuite du logiciel. Uniquement dans la dernière année, on a téléphoné ou écrit à la CTINB à trois ou quatre reprises pour annoncer un nouvel outil d'aide à la traduction, que ce soit mémoires de traduction, bases de terminologie, etc. C'est d'ailleurs ainsi que TRADOS a offert de venir faire une présentation cet après-midi. Mais, pour cela, il faut... des bénévoles. J'espère que le congrès d'aujourd'hui vous convaincra que, oui, nous sommes des professionnels et que, oui, ça vaut la peine de participer. Et j'ajoute, oui, c'est du travail, mais, personnellement, j'ai beaucoup appris, j'ai rencontré des tas de personnes intéressantes dans le milieu, j'ai élargi ma vision de ce qu'est la traduction et de sa place dans la société. Pour moi, l'expérience a été extrêmement enrichissante.

Je tiens maintenant à remercier chaleureusement mes collègues au conseil :

- Jean-Roch Cyr, premier vice-président et responsable de l'agrément sur dossier, membre du Comité d'adhésion, responsable du site Web, responsable de l'élaboration du sceau (un projet qui flottait depuis longtemps et qu'il a su mener à bien. C'est Jean-Roch qui a osé voir grand pour notre 30^e anniversaire en invitant Monsieur le juge Bastarache.);

As an example, there is one project I would have liked to pursue, but for which the Board didn't have time, and that is a technology committee. The theme for this year's International Translation Day was "Technology serving the needs of translation". The International Federation of Translators invited the professional associations of translators all over the world to draw their members' attention to the advantages and disadvantages of the new tools employed in our profession. The federation also said in its press release:

The time is ripe for an assessment of the changes to the day-to-day work of translators brought about by the ever-present computer, widespread access to the Internet, almost universal access to E-mail and the use of such tools as voice recognition programs, integrated translation project managers, on-line document data bases, translation memory and so on.

It is also time to assess the reality of claimed productivity gains, the reduction of time-lines, the development of working practices over the ether, and the downward pressure on the price of translations.

Finally, and most importantly, FIT encourages the examination of the effects of technology on translation quality and on the quality of life of translators.

In practical terms, I would envisage a committee to which all communications received by the CTINB on software and other translation aid tools could be referred. The committee members would review and test the software and report on it in the newsletter. In exchange, they could negotiate for themselves a free copy of the software. In the past year alone, the CTINB received at least three or four phone calls or E-mails announcing new translation aid tools such as translation memories and terminology databases. That is how TRADOS ended up offering to do a presentation for us this afternoon. But such a committee needs . . . volunteers. I hope that today's conference will convince you that, yes, we are professionals, and that, yes, it's worth getting involved. And, yes, it is quite a bit of work, but personally, I learned a lot, I met all kinds of interesting people in the field, and I broadened my vision of what translation is and what its place is in society. The experience has been very rewarding for me.

I would now like to offer my warmest thanks to my colleagues on the Board:

- Jean-Roch Cyr, First Vice-President, who sat on the Membership Committee and was responsible for certification on dossier, the Web site, and the seal project (the idea had been floating around for several years, and he was able to pull it off. Jean-Roch was also the one who was bold enough to

- Marion Macfarlane, deuxième vice-présidente, responsable du bulletin (Marion a fait un travail remarquable, faisant du bulletin une publication étoffée et très intéressante) et présidente du Comité d'adhésion, fonction qui demande du temps et parfois du doigté;
- Faith Cormier, trésorière qui a vraiment fait passer la comptabilité de la CTINB à l'an 2000 et à l'ère informatique;
- Céline Grégoire, secrétaire douée d'un excellent sens de l'humour et de l'organisation et rédactrice hors pair de procès-verbaux;
- Jeannette Landry, notre infatigable représentante des membres associés;
- Frédéric Grogner, l'efficace représentant de l'U de M au conseil, qui est actuellement en congé sabbatique en France; bienvenue à Lise Dubois, qui le remplace;
- et enfin, mais non la moindre, Sybil Whitman, la coordonnatrice des examens d'agrément, qui sera votre prochaine présidente de la CTINB, à moins que le poste soit convoité par d'autres. Sybil prend ses fonctions très au sérieux et fera une excellente présidente. Elle l'a prouvé maintes fois en sa qualité de responsable des examens d'agrément. Elle a même trouvé une personne pour la remplacer à ce poste. Ida Orenbach a accepté de prendre la relève.

Merci aussi à Agathe Laliberté, notre indispensable adjointe administrative, que vous connaissez tous au moins de nom et que vous avez eu le plaisir de rencontrer à la table d'inscription.

Et enfin, je remercie sincèrement Ed Curtis, notre consultant en communications, qui est le maître d'œuvre de la journée d'aujourd'hui et sans qui nous n'aurions pas pu organiser un congrès aussi élaboré.

Je suggère aussi aux gens de Moncton de commencer à s'organiser, car le prochain conseil, après celui qui sera élu aujourd'hui, déménagera à Moncton. D'ailleurs, rien n'empêche un membre de Moncton ou d'ailleurs dans la province de participer. Par audioconférence et par courriel, tout est possible.

Par exemple, merci à Chantal Boudreau (pas ici aujourd'hui), qui s'occupe du répertoire pour la deuxième année de suite, et qui a gardé ce dossier même si elle a déménagé à Tracadie. La preuve que vous n'avez pas besoin d'être à Fredericton pour vous occuper d'un dossier. Le site Web, le bulletin, le répertoire, le sceau, les projets ponctuels... autant de possibilités pour quiconque trouve que ça vaut la peine de participer pour garder la CTINB en bonne santé et utile à ses membres.

José Ouimet, t.a.

invite Justice Bastarache to our 30th Anniversary celebration.);

- Marion Macfarlane, Second Vice-President, newsletter editor (Marion has done a remarkable job, the newsletter is now a rich and very interesting publication) and Membership Committee Chair, a role that requires time and, sometimes, diplomatic skills;
- Faith Cormier, our Treasurer, who really helped the CTINB usher its accounting practices into the year 2000 and the computer era;
- Céline Grégoire, our Secretary, who has a great sense of humour and is terribly well organized as well as being an accomplished writer of minutes;
- Jeannette Landry, our tireless Associate Members' Representative;
- Frédéric Grogner, our efficient U de M Representative, who is currently on sabbatical in France; welcome to Lise Dubois, who is replacing him; and,
- last, but not the least, Sybil Whitman, the Certification Exam Coordinator, who will be your next President, unless anyone else is interested in the position. Sybil takes her duties very seriously and will be an excellent President. She proved this many times while in charge of the certification exam. She even found someone to replace her: Ida Orenbach has agreed to take her position.

I also want to thank Agathe Laliberté, our indispensable administrative assistant, whom you all know by name at least and whom you had the pleasure of meeting at the registration table.

Finally, my warmest thanks to Ed Curtis, our communications consultant, who had overall responsibility for today's event, and without whom we would not have been able to organize such an elaborate conference.

I suggest that members in Moncton start to get organized, because the Board that follows the one being elected today will set up in Moncton. As a matter of fact, nothing prevents a member from Moncton or anywhere else in the province from getting involved. With conference calls and E-mail, anything is possible.

My thanks to Chantal Boudreau, who could not be here today, and who is responsible for the Directory for the second year in a row. Chantal moved to Tracadie this year but still kept this project. This goes to show that you don't have to be here in Fredericton to handle a dossier. The Web site, the newsletter, the directory, the seal, one-time projects... there are lots of

Rapport du premier vice-président

L'année 2000 a été chargée pour le premier vice-président de la CTINB. En effet, parmi les nouveaux services que la CTINB offre à ses membres, trois sont de mon ressort : l'agrément par reconnaissance du dossier, le sceau des membres agréés et le site Web.

Agrément sur dossier

Depuis deux ans, la CTINB reçoit des demandes d'agrément par reconnaissance du dossier. Au cours de l'année, nous avons reçu plusieurs demandes de renseignements ainsi que trois demandes d'agrément, lesquelles sont présentement à l'étude. À mon avis, ce mode d'agrément est appelé à devenir de plus en plus populaire, car il permet aux traducteurs et traductrices expérimentés qui redoutent l'examen uniformisé d'obtenir l'agrément en présentant au Comité d'agrément des textes choisis parmi leurs plus belles réalisations.

Sceau

Cette année, la CTINB a décidé d'offrir à ses membres agréés un nouvel outil de travail. En effet, les langagiers agréés à qui l'on demande d'attester la conformité et l'exactitude de leurs traductions peuvent se procurer un sceau personnalisé auprès de la CTINB. Joint à un document pour l'authentifier ou pour servir de marque d'identification personnelle, le sceau contribue à la visibilité et à la reconnaissance professionnelle de ceux qui s'en servent. Je m'occupe de prendre les commandes, de vérifier la qualité du produit et d'acheminer aux acheteurs les sceaux terminés.

Site Web

Cette année, en raison d'autres engagements et d'autres questions dont j'ai à traiter, j'ai dû consacrer moins de temps et d'efforts à l'amélioration du site Web de la CTINB. J'invite donc la personne qui me remplacera à examiner toutes les avenues possibles pour faire du site une véritable mine de renseignements et un outil de travail pour les langagiers.

Je désire aussi souligner que j'ai siégé au Comité d'adhésion dirigé par la deuxième vice-présidente, M^{me} Marion Macfarlane, et dont fait partie aussi la représentante des membres associés, M^{me} Jeannette Landry.

En terminant, je remercie les membres du conseil d'administration de leur collaboration et je souhaite bon succès au nouveau conseil. Même si je quitte le conseil cette année, je serai toujours prêt à le soutenir et à l'aider dans sa mission.

Jean-Roch Cyr, t.a.

opportunities for anyone who thinks it's worth participating to keep the CTINB in good shape and useful to its members.

José Ouimet, c.t.

First Vice-President's Report

The year 2000 has been very busy for the First Vice-President of the CTINB. Indeed, among the new services offered to its members by the CTINB, three were my responsibility : certification on dossier, the seal for certified members, and the Website.

Certification on dossier

Over the past two years, the CTINB has been receiving applications for certification on dossier. During the year, we received many inquiries as well as three applications for certification, which are currently under consideration. In my opinion, this method of certification will become more popular, as it allows experienced translators who dread the standardized exam to submit to the Certification Committee translations they have chosen from their best work.

Seal

This year, the CTINB decided to offer its certified members a new professional tool. Language professionals who are asked to certify the conformity and accuracy of their translations can now obtain a personalized seal from the CTINB. Affixed to a document to authenticate it or to serve as a personal identification mark, the seal adds to the visibility and professional recognition of those who use it. I am responsible for taking the orders, checking the quality of the seals, and sending out the finished product to the buyers.

Website

This year, because of other commitments and the other issues with which I had to deal, I was not able to spend as much time and effort on improving the CTINB Website. I therefore encourage whoever replaces me to explore every opportunity to make our site a real mine of information and a professional tool for language professionals.

I also wish to mention that I sat on the Membership Committee under the leadership of our Second Vice-President, Marion Macfarlane, along with the Associate Members' Representative, Jeannette Landry.

Finally, I thank the members of the Board for their cooperation, and I wish the new Board all the best. Even though I am leaving the Board this year, I will always be ready to support it and help it carry out its mission.

Rapport de la deuxième vice-présidente

Depuis notre dernière AGA, le Comité d'adhésion, que je préside en tant que deuxième vice-présidente, a continué de recevoir régulièrement des demandes d'adhésion et de renseignements. L'intérêt s'est nettement intensifié au cours du dernier mois, probablement par suite des envois avant l'AGA et le congrès d'aujourd'hui, marquant notre 30^e anniversaire ; les efforts déployés ont donc porté fruit, du moins à cet égard.

En tout, 23 demandes ont été examinées au cours de la dernière année, dont 20 ont été présentées par des candidates et candidats travaillant dans les deux langues officielles. Les trois autres combinaisons de langues étaient les suivantes : anglais-hongrois, anglais-ukrainien et anglais-turc. Quelques candidats dans la combinaison anglais-français ont également indiqué une certaine compétence dans une troisième ou même une quatrième langue, notamment en allemand et en espéranto, en arabe et en espagnol. De ce nombre, 17 candidates et candidats ont été admis comme membres associés, beaucoup d'entre eux automatiquement sur la foi d'un diplôme en traduction, alors que les autres ont satisfait au critère minimum de deux ans d'expérience pertinente attestée, et un candidat a réussi à l'examen d'admission. Actuellement, 4 demandes sont à l'étude ; l'examen a été proposé à deux des candidats, alors qu'une troisième personne serait une candidate idéale à l'adhésion à titre de membre étudiant.

Seulement deux demandes ont été refusées, toutes les deux présentées par des candidats à l'extérieur du Nouveau-Brunswick (l'un en Ontario et l'autre en Turquie), car elles ne répondaient pas aux critères d'adhésion à titre de membre associé. Puisque la CTINB n'est pas en mesure d'organiser des examens à l'extérieur de la province, il a été proposé au candidat de l'Ontario de s'adresser à notre association sœur, l'ATIO. Malheureusement, ni les autres associations provinciales ni le CTIC ne peuvent aider davantage la candidate de la Turquie, car ils n'ont pas les moyens d'organiser des examens à l'extérieur du Canada et n'ont pas nécessairement les ressources requises pour offrir des examens dans d'autres combinaisons de langues à part le français, l'anglais et les autres langues les plus fréquemment utilisées au Canada.

Comme il a été mentionné dans le rapport de l'année dernière, la présence de la CTINB sur Internet a provoqué un certain nombre de demandes de renseignements, souvent reçues par courrier électronique, d'un peu partout dans le monde, y compris la Suède, la Bulgarie, l'Arizona, la Turquie, le Pakistan et l'Angleterre (d'une personne originaire du Yémen). Des renseignements sur l'adhésion et des formulaires de demande ont été envoyés à ces personnes par courriel ou par courrier ordinaire. Dans plusieurs cas, il a fallu préciser que la CTINB n'a pas pour rôle d'aider les gens à se trouver un emploi ou à remplir les conditions requises pour immigrer au Canada et que l'adhésion ne garantit d'ailleurs rien à cet égard, même si elle peut aider. Certaines des demandes et peut-être certains

Jean-Roch Cyr, c.t.

Second Vice-President's Report

Since our last AGM, the Membership Committee, which I chair in my capacity as Second Vice-President, has continued to receive a steady flow of applications and requests for information. There has been a distinct surge of interest this past month, presumably due to the mailings sent out prior to today's 30th Anniversary AGM and Conference, so this effort has been worthwhile in at least one respect.

In all, 23 applications have been handled over the past year, 20 of them from candidates working in the two official languages. The three remaining language combinations were: English-Hungarian, English-Ukrainian, and English-Turkish. A few candidates in the English-French combination also indicated competence in a third or even fourth language: German and Esperanto in one case, Arabic in another, and Spanish in the third. Of these applicants, 17 were admitted as associate members, a large number of them automatically on the basis of a translation degree, while the others met the criterion of at least two years of attested relevant experience, and one successfully sat the admission exam. There are currently 4 applications under consideration; the exam has been proposed in 2 of these cases, while another of the applicants would be an ideal candidate for student membership.

Only 2 applications were rejected, both from candidates from outside New Brunswick (one from Ontario and the other from Turkey), who were unable to meet the associate membership criteria. As the CTINB is not in a position to organize exams outside the province, the Ontario candidate was referred to our sister organization, ATIO. Unfortunately, neither the other provincial associations nor CTIC can further assist the candidate from Turkey, as they are not equipped to provide exams outside Canada, nor do they necessarily have the resources to offer examinations in language combinations other than French, English, and those other languages most frequently used within Canada.

As mentioned in last year's report, the CTINB's Internet presence has led to a number of information requests, often received by E-mail, from various locations around the world, including Sweden, Bulgaria, Arizona, Turkey, Pakistan, and England (from a native of Yemen). Information about membership and application forms have been E-mailed or snail-mailed to these individuals, and in several cases it has been necessary to specify that the CTINB's role does not include

malentendus à l'égard du rôle de la corporation s'expliquent peut-être par le fait que la CTINB est parmi les associations professionnelles dont l'adresse électronique figure sur le site Web du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (<http://www.cmec.ca/cicic/professions>), qui fournit de l'information aux traducteurs, traductrices et interprètes formés à l'extérieur du pays.

Le monde s'ouvre effectivement à de nombreux égards, et le Nouveau-Brunswick n'est pas seul à connaître une augmentation du nombre de demandes de renseignements et d'adhésion provenant d'étrangers résidant à l'extérieur du pays. La question a déjà provoqué des discussions entre nos associations sœurs et l'organisme national, le CTIC. Une préoccupation évoquée par Creighton Douglas, président du comité d'agrément du CTIC, est qu'il peut arriver qu'une personne fasse du « magasinage comparatif » en envoyant des demandes d'adhésion à plusieurs associations qui se donneront peut-être beaucoup de mal à y donner suite, sans même se rendre compte qu'il s'agit de demandes multiples. M. Douglas propose que chaque association avise le secrétariat du CTIC lorsqu'elle reçoit une demande de l'extérieur du pays et qu'elle fournisse le nom, l'adresse et les langues de travail du candidat. Cela permettra au secrétariat d'en avertir l'association si la même personne a déjà fait une demande auprès d'une autre association. Il est certain qu'une démarche coordonnée est désirable dans le cas de demandes provenant de l'extérieur du Canada, et il a été suggéré qu'un comité du CTIC soit constitué pour s'occuper de telles questions.

De nouveau cette année, trois numéros du bulletin de la CTINB ont été publiés, et j'espère que les membres ont trouvé leur contenu varié et intéressant. Les contributions des membres sont accueillies avec plaisir, et je vous encourage à nous faire parvenir des articles ou à faire part de vos idées ; il nous faut votre apport pour faire du bulletin une publication stimulante qui reflète vos intérêts! En mai, on a constaté que seulement 125 des 193 membres reçoivent le bulletin par voie électronique, alors que les 68 autres préfèrent le recevoir par courrier ordinaire. Une des raisons invoquées était que le téléchargement prenait bien du temps en raison de la taille du fichier ; certaines modifications ont donc été apportées pour réduire la taille du fichier tout en simplifiant la mise en page, et nous espérons que davantage de membres seront maintenant prêts à recevoir l'envoi par courrier électronique.

Pour terminer, je tiens à remercier Jean-Roch Cyr et Jeannette Landry pour leur participation intensive au Comité d'adhésion, Frédéric Grogner, Nicole Vienneau et Chantal Boudreau d'avoir fourni leur aide pour l'examen d'admission, Agathe Laliberté pour son appui technique toujours fiable et toutes les personnes qui ont contribué au bulletin. Enfin, un gros merci à mes collègues au conseil et surtout à notre présidente sortante, José Ouimet. Chapeau pour un travail bien fait!

Marion Macfarlane, t.a.

providing assistance in finding employment or in qualifying for immigration to Canada and that membership is no guarantee of either, although it may indeed help. Some of these requests and perhaps certain misunderstandings about the corporation's role may be due to the fact that the CTINB is among the professional associations whose E-mail addresses are listed on the Canadian Information Centre for International Credentials Website (<http://www.cmec.ca/cicic/professions>), which provides information to translators and interpreters trained outside this country.

The world is indeed opening up in many respects, and New Brunswick is not alone in experiencing a rise in the number of queries and applications from non-Canadians residing outside the country. The issue has already given rise to a certain amount of discussion between our provincial sister associations and the national body, CTIC. One concern raised by Creighton Douglas, CTIC Board of Certification Chair, is that there may be cases of a single individual in effect "shopping around" by sending applications to several associations which may go to considerable trouble processing them without being aware that they are multiple applications. Mr. Douglas suggests that each association notify the CTIC Secretariat when it receives an out-of-country application, giving name, address, and languages involved. This will enable the Secretariat to notify the association if the same person has already applied to another association. Certainly, some form of coordinated approach does seem desirable in the case of out-of-Canada applications, and it has been suggested that a CTIC committee be formed to deal with such issues.

Again this year, three issues of the CTINB newsletter were published, and I trust that members found their content varied and interesting. Submissions from members are greatly appreciated, and I encourage you to send in articles or ideas; we need your input to make this a lively publication which reflects your interests! In May, it was noted that only 125 of the 193 members received the newsletter by E-mail, the other 68 preferring to receive it by regular mail. As one of the reasons mentioned was that the size of the file made downloading very time-consuming, certain changes were made to reduce the size of the file as well as making formatting simpler, and it is hoped that more members will now be encouraged to opt for E-mail delivery.

Finally, I would like to thank Jean-Roch Cyr and Jeannette Landry for their thoughtful input on the Membership Committee, Frédéric Grogner, Nicole Vienneau and Chantal Boudreau for assisting with the admission exam, Agathe Laliberté for her reliable technical support, and those who contributed to the newsletter. Finally, a big thank you to my

Rapport de la trésorière

C'était un exercice tranquille du point de vue financier, sans majeur imprévu. Nous essayons de garder des fonds de roulement raisonnables, sans grand profit ni perte. Nous serions ravis de recevoir les suggestions des membres en ce qui concerne les services dont ils auraient envie à l'avenir.

Faith Cormier, t.a.

Rapport de la secrétaire

Depuis novembre 1999, j'ai assisté à toutes les réunions ordinaires du conseil d'administration, tenues habituellement une fois par mois, et à la réunion spéciale tenue en août pour préciser l'organisation de l'AGA 2000. Mon rôle a consisté principalement à rédiger le procès-verbal de toutes ces réunions. Je me suis occupée également de préparer les certificats d'agrément pour les membres nouvellement agréés ainsi que les modifications proposées des règlements administratifs de la corporation. Enfin, j'ai participé à l'organisation de l'AGA 2000 et du Congrès de la CTINB.

Ce fut un réel plaisir de travailler au sein d'une équipe dynamique et dévouée à la tâche, sous la présidence enthousiaste de José.

Céline Grégoire, t.a.

Rapport de la représentante des membres associés

À titre de représentante des membres associés, je n'ai pas eu cette année à saisir le conseil de questions ou de griefs relatifs à ces membres.

J'ai assisté à presque toutes les réunions du conseil, j'ai fait partie du Comité d'adhésion et, en raison du 30^e anniversaire de la CTINB et de la décision d'organiser une AGA spéciale, j'ai tâché de prêter main-forte au conseil.

J'ai encore cette année aimé travailler au conseil et au Comité d'adhésion. J'ai beaucoup admiré le dévouement, la collaboration et la chaleur des membres et je les remercie sincèrement.

Jeannette Landry

Rapport de la responsable de l'examen d'agrément

Cette année, l'examen d'agrément en traduction a eu lieu le samedi 12 février dans six endroits de la région Atlantique

fellow Board members, in particular our outgoing president, José Ouimet. Hats off for a job well done!

Marion Macfarlane, c.t.

Treasurer's Report

The past year has been quiet financially, with no major surprises. We are attempting to maintain a reasonable working capital without running up any large profits or losses. We would be delighted to hear any suggestions from members as to services they would like to see in the future.

Faith Cormier, c.t.

Secretary's Report

Since November 1999, I have attended all of the Board's regular meetings, which are usually held once a month, as well as the special meeting which was held in August to position the AGM 2000 organization. My role consisted mainly of writing the minutes for all of these meetings. I was also responsible for preparing the newly certified members' certificates and the proposed amendments to the Corporation's bylaws. I also participated in the organisation of the CTINB's AGM 2000 and Conference.

It has been a real pleasure to work with a dynamic and dedicated team, under José's enthusiastic chairmanship.

Céline Grégoire, c.t.

Report by Associate Member's Representative

As Associate Members' Representative, I was not called upon this past year to bring any matters relating to associate members to the Board.

I attended almost all Board meetings, sat on the Membership Committee, and, because of the 30th anniversary of the CTINB and the decision to plan a special AGM, I tried to help the Board with the organisation of the event.

This year as well, I enjoyed working with the Board and the Membership Committee and was impressed by the commitment, cooperation, and warmth of the members, and I wish to thank them sincerely.

Jeannette Landry

(Fredericton, Moncton, Bathurst, Edmundston, Charlottetown et St. John's). Dix-huit candidats se sont présentés, parmi lesquels 12 ont subi l'examen de l'anglais vers le français, 3 du français vers l'anglais, 1 de l'espagnol vers l'anglais, 1 de l'italien vers l'anglais, et 1 de l'allemand vers l'anglais.

Comme je l'avais mentionné dans mon rapport soumis à la dernière Assemblée générale annuelle, les modalités de l'examen ont été changées cette année. Les candidats ont traduit deux textes d'environ 200 mots chaque, dont un obligatoire et un au choix. Comme d'habitude, leur connaissance du Code de déontologie uniforme a été vérifiée au moyen d'une étude de cas.

Les résultats de l'examen ont été reçus vers la mi-avril, pour toutes les combinaisons de langues sauf une. Dans la combinaison anglais-français, 6 des 12 candidats ont réussi, et dans la combinaison français-anglais, il y a eu une réussite parmi les 3 candidats. Les taux de réussite dans les deux combinaisons de langues officielles sont donc de 50 % et de 33 % respectivement. Pour ce qui est des langues étrangères, il y a eu une réussite dans la combinaison allemand-anglais. Encore une fois, tous les candidats qui ont passé l'examen sur le Code de déontologie uniforme l'ont réussi.

Nos huit nouveaux membres agréés sont Martine Cantin (EN-FR), Michelle Delorme (EN-FR), Delf Hohmann (DE-EN), Serge Martin (EN-FR), Pierre Masson (EN-FR), Joseph Viban Nfor (FR-EN), Lisa Robichaud (EN-FR) et Marcel Sonier (EN-FR).

Le 29 janvier 2000, Alain Otis a offert un atelier de préparation aux candidats écrivant l'examen dans la combinaison anglais-français. Une demi-douzaine de personnes ont assisté à l'atelier, qui a eu lieu à Moncton. Alain offre ce service depuis trois ans, et j'espère qu'il pourra le faire encore une fois l'année prochaine. La CTINB est une petite association qui n'a pas les ressources nécessaires pour offrir un cours de préparation à l'examen, de sorte que l'aide d'Alain est inestimable.

Une séance de l'examen d'agrément pour interprètes de conférence s'est tenue le samedi 23 octobre 1999, à Fredericton. Une seule candidate membre de la CTINB s'est présentée et a été reçue dans la combinaison anglais-français. Félicitations à Linda Atkins, qui est maintenant agréée par le CTIC à titre d'interprète de conférence dans les deux combinaisons de langues officielles.

La fin de semaine des 8 et 9 avril 2000, j'ai accompagné notre présidente à Montréal pour assister à la réunion du printemps du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC), ce qui m'a donné l'occasion de rencontrer les représentants des diverses associations provinciales et territoriales et le bureau du CTIC et de mieux connaître certaines des questions qui sont débattues actuellement au niveau national. Une question des plus urgentes est celle de la nécessité de conserver la validité et

Certification Exam Coordinator's Report

The 2000 certification exam in translation was held on Saturday, February 12, in six different locations in the Atlantic region (Fredericton, Moncton, Bathurst, Edmundston, Charlottetown, and St. John's). There were 18 candidates in all, including 12 taking the exam from English to French, 3 from French to English, 1 from Spanish to English, 1 from Italian to English, and 1 from German to English.

As I indicated in the report submitted at our last Annual General Meeting, the exam format was changed this year. The candidates had to translate one compulsory text of about 200 words and could then choose between two optional texts, each about 200 words long. As usual, their knowledge of the Harmonized Code of Ethics was tested by means of a case study.

The exam results for all but one language combination were received in mid-April. In the English to French combination, 6 of the 12 candidates were successful, and in the French to English combination, 1 of the 3 candidates passed. The CTINB's success rates in the two official-language combinations were therefore 50% and 33% respectively. As for foreign languages, there was one success in the German to English combination. Once again, all candidates who wrote the test on the Harmonized Code of Ethics passed it.

Our eight new certified translators are Martine Cantin (EN-FR), Michelle Delorme (EN-FR), Delf Hohmann (DE-EN), Serge Martin (EN-FR), Pierre Masson (EN-FR), Joseph Viban Nfor (FR-EN), Lisa Robichaud (EN-FR), and Marcel Sonier (EN-FR).

On Saturday, January 29, 2000, Alain Otis led a preparation workshop for candidates writing the exam in the English to French combination. The workshop was held in Moncton, with half a dozen candidates in attendance. Alain has offered this service for the past three years, and I hope he will be able to do so again next year. As a small provincial association, the CTINB does not have the resources to offer an exam preparation course, so Alain's assistance is truly invaluable.

A certification exam for conference interpreters was held in Fredericton on Saturday, October 23, 1999. The CTINB had just one candidate, who took and passed the exam in the English to French combination. Congratulations to Linda Atkins, who has now passed the CTIC conference interpretation exam in both official-language combinations.

On the weekend of April 8-9, 2000, I accompanied our president to Montreal to attend the spring meeting of the Canadian Translators and Interpreters Council (CTIC). This gave

la portabilité du titre de traducteur, de terminologue et d'interprète agréé en établissant des exigences en matière d'études et d'expérience. Il s'agit d'ailleurs de l'objet de la modification proposée des règlements de la CTINB, sur laquelle il vous sera demandé de voter aujourd'hui.

En conclusion, je voudrais remercier Frédéric Grogner, Lydia Dupéré, Andrée Sirois, Claudette Sirois-Strew et Richard Ilgner, qui ont aimablement accepté de surveiller les séances d'examen de l'an 2000 respectivement tenues à Moncton, à Bathurst, à Edmundston, à Charlottetown et à St. John's. Sans l'aide de bénévoles dévoués comme eux, la CTINB serait incapable d'administrer l'examen d'agrément normalisé, sans compter offrir d'autres services à ses membres. J'espère que ma successeuse au poste de responsable de l'examen d'agrément, Ida Orenbach (une autre bénévole dévouée et très appréciée) bénéficiera elle aussi de l'aide fiable et sincère que j'ai toujours reçue.

Sybil Whitman, t.a.

[Traduction : José Ouimet, t.a.]

Rapport annuel du Département de traduction et des langues pour l'année universitaire 1999-2000

Au cours de l'année écoulée, les faits marquants à signaler ont été les suivants :

- 1) Lancement de l'option « coop » du Baccalauréat spécialisé en traduction. Deux étudiantes de 2^e année ont été sélectionnées; elles ont fait l'été dernier leur premier stage de quatre mois au Bureau fédéral de la traduction à Moncton et au Bureau de traduction de la province du Nouveau-Brunswick à Fredericton.
- 2) Conclusion de deux ententes de stage en partenariat, l'une avec le Bureau fédéral de la traduction (qui est à l'origine du projet) à Moncton et l'autre avec le Service de traduction de Coop Atlantique, également à Moncton. Deux étudiantes de 4^e année ont ainsi pu bénéficier d'une formation pratique en traduction consistant à traduire chaque semaine 700 mots pour une réviseuse chevronnée de chacun des deux services, et ce dans le cadre du cours TRAD 4710 (Séminaire de traduction).
- 3) Implantation de la dernière phase du nouveau programme avec le lancement de deux nouveaux cours, soit TRAD 4210 - Histoire et théories et TRAD 4130 - Informatique et traduction.
- 4) Ouverture du laboratoire d'informatique; nous disposons actuellement de quatre ordinateurs sur lesquels sont installés de nombreux logiciels, dictionnaires, encyclopédies, banques de données, etc. qui sont utilisés

me an opportunity to meet the representatives of the various provincial and territorial associations and the CTIC executive and to become familiar with some of the issues currently being discussed at the national level. One particularly pressing issue is the need to preserve the validity and portability of the title of certified translator/terminologist/interpreter by establishing education and experience requirements for candidates wishing to register for the CTIC certification exam. This is the subject of a proposed amendment to the CTINB Bylaws, on which you will be asked to vote today.

Last but not least, I would like to express my thanks to Frédéric Grogner, Lydia Dupéré, Andrée Sirois, Claudette Sirois-Strew, and Richard Ilgner, who supervised the Year 2000 translation exam sessions in Moncton, Bathurst, Edmundston, Charlottetown, and St. John's, respectively. Without the help of dedicated volunteers such as these, the CTINB would be unable to administer the standard certification exam or, indeed, to offer any of the services it provides for its members. I trust that my successor as Certification Exam Coordinator, Ida Orenbach (another dedicated and much appreciated volunteer), will receive the same willing and reliable assistance that I have always received.

Sybil Whitman, c.t.

Department of Translation and Languages Annual Report for 1999-2000 Academic Year

The highlights of the past year were the following:

- 1) Launching of the "Coop" option of the Specialized Bachelor of Translation. Two 2nd-year students were selected; last year, they did their first four-month internship at the federal Translation Bureau in Moncton and at the New Brunswick Translation Bureau in Fredericton.
- 2) Signing of two internship agreements, one in partnership with the Federal Translation Bureau (which initiated the project) in Moncton, and the other with the Co-op Atlantic Translation Department, also in Moncton. This enabled two 4th-year students to benefit from practical translation training which consisted of translating 700 words every week for an experienced reviser in each of the two departments, within the framework of the TRAD 4710 course (Translation Seminar).
- 3) Implementation of the final phase of the new program with the launching of two new courses, TRAD 4210, History and Theories, and TRAD 4130, Computer Science and Translation.

quotidiennement par nos étudiantes et étudiants ainsi que dans le cadre du cours TRAD 4130- Informatique et traduction.

- 5) Fin du mandat du soussigné qui regrette de ne pouvoir assister à l'assemblée générale annuelle marquant le 30^e anniversaire de création de la CTINB et fait ses salutations aux membres présents.

Le directeur,
Frédéric Grogner, t.a.

Planification financière : Déductibilité des primes d'assurance

par Louise Voyer, a.v.a.

Nombreux sont les gens qui cherchent à diminuer l'impôt qu'ils paient, et qui pourrait les blâmer! Ainsi, les personnes à leur compte me demandent souvent : ma prime d'assurance est-elle déductible?

Voici donc un sommaire :

Assurance pour frais médicaux et dentaires : depuis avril 1998, la prime est entièrement déductible pour les personnes à leur compte. C'est un élément intéressant puisque les dépenses médicales et dentaires ne sont généralement pas déductibles (il faut d'abord en soustraire 3% de son revenu net).

Assurance-responsabilité professionnelle : la prime est entièrement déductible des revenus d'entreprise. La prestation est reçue en franchise d'impôt.

Assurance pour frais généraux : la prime est déductible des revenus de l'entreprise, mais la prestation est imposable. Toutefois, cela importe peu, car la prestation une fois reçue est immédiatement dépensée (et les dépenses d'entreprise sont déductibles).

Assurance invalidité : dans 95% des cas, il est préférable que l'assuré paie sa prime sans la déduire afin de pouvoir toucher la prestation d'invalidité en franchise d'impôt. Le fait de déduire sa prime rend la prestation imposable.

Il y a toutefois une exception. Dans le cas des propriétaires de sociétés incorporées comptant au moins deux personnes, les primes de deux polices peuvent être payées par l'entreprise, puis déduites comme dépenses. Mais les assurés doivent alors acheter une couverture plus importante parce que la prestation devient imposable au moment de l'invalidité. Ce stratagème est intéressant dans le cas où les personnes peuvent déduire leurs

- 4) Opening of the computer lab; we now have four computers on which are installed many software programs, dictionaries, encyclopedias, data banks, etc., used on a daily basis by our students as well as for the TRAD 4130 course, Computer Science and Translation.

- 5) End of the term of office of the undersigned, who regrets being unable to attend the Annual General Meeting marking the 30th anniversary of the CTINB's founding and who sends greetings to members in attendance.

Frédéric Grogner, c.t.
Director
[Translation: Marion Macfarlane, c.t.]

Financial Planning: Deducting Insurance Premiums

By: Louise Voyer, CLU
Translation: Nancy McInnis, C. Tran.

Many people try to reduce the income tax they have to pay, and who can blame them! And so self-employed people often ask me if their insurance premium is deductible.

In summary:

Insurance for medical and dental expenses: the premium has been completely deductible for self-employed people since April 1998. This is an interesting point, since medical and dental expenses are not usually deductible (first you have to subtract 3% from your net income).

Professional liability insurance: the premium is completely deductible from business income. Benefits are tax-exempt.

Office overhead insurance: the premium is deductible from business income, but benefits are taxable. However, that makes little difference because the benefit received is spent immediately (and business expenses are deductible).

Disability insurance: 95% of the time, it is better for the insured to pay his or her premium without deducting it so that disability benefits will be tax-exempt. If you deduct your premium, benefits become taxable.

However, there is one exception. In the case of the owners of a company involving at least two people, the premiums for the two policies can be paid by the business, then deducted as an

primes pendant plusieurs années (déduction) sans jamais avoir recours à l'assurance (sans taxation).

Assurance-vie : la prime n'est pas déductible même dans le cas des assurances de sociétés. Seule exception, lorsque l'assurance est exigée par un créancier. Il est alors possible de déduire la totalité de la prime (assurance temporaire) ou une partie de cette dernière (vie entière et vie universelle).

Ce sommaire constitue un aperçu seulement. Pour obtenir des conseils portant sur votre situation personnelle, veuillez consulter votre comptable ou Revenu Canada.

Louise Voyer est la représentante CTINB – assurance collective et produits individuels ; son adresse électronique est lvoyer@iosphere.net. Cet article, qui est paru pour la première fois dans InformATIO, est reproduit avec l'aimable autorisation de l'ATIO.

expense. But the insured must buy greater coverage because the benefit becomes taxable at the time of the disability. It becomes interesting when you can deduct premiums for several years (deduction) without ever needing the insurance (no taxation).

Life insurance: the premium is not deductible, even when the policy is corporately owned. The only exception is insurance required by a creditor. In that case, it is possible to deduct either all the premium (term insurance) or part of the premium (whole or universal life).

This summary is only an overview. To obtain advice about your personal situation, please contact your accountant or Revenue Canada.

Louise Voyer is the CTINB Representative—group insurance and individual products; her E-mail address is lvoyer@iosphere.net. This article, which first appeared in InformATIO, is reproduced here with the kind permission of ATIO.

LE SACRÉ FEU / CONSUMED

par Michelle Delorme, t.a.

By: Michelle Delorme, c.t.

Translation: Marion Macfarlane, c.t.

Tout s'est déclenché subitement. Une pulsion violente projetant tout mon être entre les rayons poussiéreux d'une bibliothèque immense, perdu entre Racine et Shakespeare. En quelques mois à peine, j'avais découvert l'inéluctable : j'étais investie du feu sacré! Ce besoin logé dans mes entrailles de déchiffrer l'un pour communiquer son message intégralement à l'autre, de permettre aux voisins de se comprendre et de profiter pleinement de ce qu'ils ont à offrir.

It all started suddenly—a violent urge hurling my entire being between the dusty shelves of an immense library, lost between Racine and Shakespeare. In the space of barely a few months, I had discovered the inevitable: I was burning with enthusiasm! This visceral need to decode one in order to communicate the message in its entirety to the other, to enable neighbours to understand each other and take full advantage of what they have to offer.

Mon bac en main, j'ai cogné, frappé, insisté aux portes des cabinets, des entreprises privées et des gouvernements, animée de la même ferveur qu'au début de mes études. (Enfin, oublions cet excès de lyrisme!) J'ai ainsi réussi à me tailler une petite place dans l'univers très sélect de la traduction. C'est qu'ils ont une façon bien à eux de fonctionner et de vivre ces mammifères étranges, toujours déchirés entre l'art et la production de masse. Me voilà alors les deux pieds dans... la jungle des délais serrés, des clients exigeants et des entorses aux règles de l'art. Je découvre bien vite que ce besoin que j'ai de jouer avec les mots et de leur donner corps, c'est plus qu'un service ou un passe-temps : c'est une véritable industrie, où la production exponentielle de mots fait loi.

Armed with my B.A., I tapped, knocked, and hammered on the doors of offices, private businesses, and governments, inspired by the same fervour as when I began my studies. (Anyway, enough of these lyrical excesses!) Thus, I managed to carve myself a small niche in the very select universe of translation. The thing is, these strange mammals, forever torn between art and mass production, have their own special way of operating and living. So, there I was, with both feet in . . . the jungle of tight deadlines, demanding clients, and bending the rules. I very quickly discovered that this need of mine to play with words and breathe life into them is more than a service or pastime: it is a real industry in which the exponential production of words is the law.

J'ai donc gagné mes galons à coups de révisions, de quotas de production et de recherches du mot juste. J'en étais d'ailleurs à réfléchir sur le sens profond de ma quête quand le téléphone sonna...

Tout s'est déclenché subitement. Une explosion violente projetant des flammes partout dans l'édifice, n'épargnant rien, pas même nos bureaux. Le cabinet avait fermé boutique pour la fin de semaine à peine quelques heures plus tôt... Le feu venait de ravager le refuge de quelques-uns de ces « francomanes », de ces anglophiles habitués à la ruche bourdonnante du Groupe CCL, aux courses effrénées contre la montre pour le bien des sacro-saints clients. Il ne nous restait que 48 heures pour agir. Nous venions de subir un arrêt cardiaque majeur.

Toutefois, l'équipe de **texte en contexte**, appuyée par CCL et tous les autres membres du groupe, a tout de suite recouvré ses sens. Dès le lundi, tout était opérationnel! Plutôt incroyable quand on pense qu'elle avait tout perdu deux jours plus tôt. Malgré le défi considérable que présentait le travail d'équipe pour des collègues improvisés télétravailleurs, l'équipe s'en est sortie avec brio! Aucun retard, aucun accroc digne de mention, quelques heures de rodage à peine. Cela vous étonne peut-être. J'étais la première surprise, mais, en y réfléchissant bien, le contraire aurait été surprenant. Quand les gens adoptent une méthode de travail fiable, qu'ils respectent jour après jour des critères d'excellence élevés, il est normal qu'ils réussissent à se tirer d'affaire. L'incendie qui a ravagé nos bureaux de Moncton le 19 août dernier, malgré la tristesse et les pertes qui s'y rattachent, aura au moins permis à notre équipe de prouver un fait essentiel : les professionnels de **texte en contexte** sont tout à fait conscients que la traduction est une industrie et que les clients ont des besoins que même les catastrophes ne peuvent remettre à plus tard.

Il n'en demeure pas moins essentiel de préciser que, malgré la précarité de notre organisation les premiers jours suivant l'incendie, nous nous sommes installés dans des bureaux temporaires très rapidement. Notre rigueur a tôt fait de réclamer une place de choix, juste à côté de notre sens de la langue et de nos compétences variées.

Ce qu'il y a de vraiment intéressant, c'est que **texte en contexte** semble avoir réussi à pallier le problème auquel la profession fait face actuellement, soit fournir des documents de qualité à perte ou faire des profits au détriment de la créativité et de la qualité, en optant pour un juste équilibre. Les aléas du métier le font certes vaciller, mais cet équilibre demeure, jour après jour.

Ce n'est pas un exploit en soi, mais la particularité de la situation mérite tout de même qu'on s'y arrête un instant. Les traducteurs sont le produit du monde universitaire, univers hermétique qui prône la réflexion et l'analyse, la traduction y étant un véritable travail de gestation et de constante remise en question. Les sempiternels débats sur la justification d'une virgule ou encore sur les anglicismes d'usage y sont monnaie courante. Processus nécessaire me direz-vous. Vous avez peut-

So, I won my spurs by dint of revision, production quotas, and searching for the right word. I was actually pondering the ultimate meaning of my quest when the telephone rang . . .

It all started suddenly—a violent explosion hurling flames throughout the building, sparing nothing, not even our offices. The office had closed for the weekend just a few hours earlier . . . Fire had just devastated the refuge of a few of these “Francomanes”, these Anglophiles accustomed to the buzzing hive of the CCL Group and mad rushes against the clock for the benefit of the sacrosanct clients. We only had 48 hours left to act. We had just suffered a major cardiac arrest.

However, the **text in context** team, supported by CCL and all the other group members, recovered its senses straight away. By Monday, everything was operational! This is rather incredible when you think that the team had lost everything two days earlier. Despite the considerable challenge that teamwork involved for colleagues improvising as teleworkers, the team managed brilliantly! There were no delays or hitches worth mentioning—barely a few hours, and things were up and running smoothly. This may astound you. It came as a real surprise to me, but, on thinking it over properly, the opposite would have been surprising. When people adopt reliable work methods, respecting high criteria of excellence day after day, it is normal for them to manage fine. Despite the sadness and losses involved, the fire which devastated our Moncton office on August 19 at least enabled our team to prove one essential thing: the professionals at **text in context** are very aware that translation is an industry and that clients have needs which cannot be postponed even by disasters.

Nonetheless, it is essential to point out that, despite the precariousness of our organization in the first days after the fire, we moved into a temporary office very quickly. Our rigour soon took its rightful place next to our sense of language and our varied abilities.

The really interesting point is that **text in context** seems to have succeeded in dealing with the problem currently being faced by the profession—providing quality documents at a loss or making a profit at the expense of creativity and quality—by striking the right balance. The hazards of the trade certainly shake it, but this balance is maintained, day after day.

This is not an achievement in itself, but the special nature of the situation still deserves a moment's consideration. Translators are the product of the university world, a hermetic universe which promotes reflection and analysis, where translation is truly a process of gestation and constant reappraisal. Endless debates about justifying a comma or about the usual anglicisms are commonplace there. A necessary process, you will tell me. You may be right. The fact remains that, formative and enriching

être raison. Il n'en demeure pas moins que, quoique formatrice et enrichissante, cette approche ne correspond pas aux conditions actuelles de l'exercice de la profession. Certaines universités font des efforts considérables pour combler le gouffre qui les sépare du marché, mais beaucoup reste à faire.

Donc, sans même saisir la notion d'équilibre, les nouveaux traducteurs sont catapultés sur le marché du travail. Si on leur inculquait dès le départ les rudiments d'une pratique réaliste, ils seraient beaucoup moins enclins à se soumettre docilement aux exigences démesurées d'une industrie qui s'adapte mal au rythme effréné de la mondialisation. Ils acceptent ainsi de remettre des textes bâclés pour une question de délais, de confiner leur style et leurs connaissances à un domaine précis, de développer un langage de « traducteur », dénué de toute logique linguistique. De toute façon, qui remarquera ces légères entorses à la langue? Maigre consolation pour une conscience professionnelle qui se fait timide. Un voyage aux antipodes que l'arrivée sur le marché du travail!

Bref, malgré son adoption rapide de la technologie (Internet et le courrier électronique constituant désormais des outils de base), l'industrie de la traduction demeure tributaire de ses origines, c'est-à-dire de la langue comme telle. Le choix de chaque mot demande réflexion, du moins modérément. Le besoin de rapidité en traduction est bien réel, l'expérience de **texte en contexte** l'illustrant bien; cependant, au bout du compte, c'est la qualité du « produit » qui prime.

*Michelle Delorme est membre récemment agréé de la CTINB et travaille chez **texte en contexte**.*

though it may be, this approach does not match the conditions under which the profession is currently practised. Certain universities make considerable efforts to bridge the gulf between themselves and the market, but much remains to be done.

So, without even grasping the idea of balance, new translators are catapulted into the labour market. If, from the outset, they were taught the basics of realistic practice, they would be far less inclined to submit meekly to the unreasonable demands of an industry which does not adapt well to the frenzied pace of globalization. Thus, they accept handing in texts which have been dashed off to meet deadlines, confining their style and knowledge to a specific area, developing a kind of "translatorese" bereft of any linguistic rationale. In any case, who will notice that the language has been slightly mangled? This is small consolation for an increasingly timid professional conscience. Entering the job market is like going through the looking glass!

In short, despite its swift adoption of technology (the Internet and E-mail are now basic tools), the translation industry remains dependent on its origins, i.e. language itself. The choice of each word requires thought, at least to a certain extent. The need for speed is a definite reality in translation, as illustrated by the experience of **text in context**; however, in the end, the quality of the "product" is what really counts.

*Michelle Delorme is a recently certified member of the CTINB and works for **text in context**.*

Prochain numéro du Bulletin

Le prochain numéro du Bulletin paraîtra au printemps. Vous pouvez transmettre vos articles ou faire part de vos idées et observations, en anglais ou en français, à la responsable, dont les coordonnées sont les suivantes :

Marion Macfarlane Tél. (506) 459-3567 (dom.)
275, rue Brunswick (506) 453-6276 (bur.)

Fredericton (N.-B.) Télécopieur : (506) 453-3126

E3B 1G8 Courriel : marion.macfarlane@gnb.ca

Next issue of the Newsletter

The next issue of the Newsletter will come out in spring. Please send your articles, ideas or comments, in English or French, to the editor:

Marion Macfarlane Tel. (506) 459-3567 (home)
275 Brunswick St. (506) 453-6276 (office)

Fredericton, N.B. Fax: (506) 453-3126

E3B 1G8 E-mail: marion.macfarlane@gnb.ca



**Le conseil de la CTINB
vous présente ses meilleurs**

**voeux de joyeuses fêtes et de bonne
année.**

**The CTINB Board wishes you a
joyful festive season and a Happy
New Year.**